

Référentiel de certification

PILOTER UN DRONE DANS LE SECTEUR DU MEDIA ET DE LA COMMUNICATION

Objectif de la certification :

Dans le domaine dynamique des médias et de la communication, l'usage innovant des drones pour la création de contenu visuel se révèle être un atout majeur. Cette tendance croissante s'inscrit dans un marché des drones civils en pleine expansion, où ces appareils volants offrent des possibilités inédites de prises de vue aériennes, combinant créativité et coûts compétitifs. Pour répondre à cette évolution et renforcer les compétences des professionnels du secteur, la certification "Piloter un Drone dans le Secteur du Média et de la Communication" a été conçue. Elle enrichit le savoir-faire des réalisateurs, producteurs, journalistes, photographes et autres spécialistes en y intégrant l'expertise pratique des drones à usage professionnel.

Cette certification vise à équiper les bénéficiaires des compétences nécessaires pour manier et optimiser l'usage des drones dans la production de contenus audiovisuels de haute qualité. Elle permet de capturer des angles et perspectives inédits, garantissant des prises de vue aériennes sécurisées, tout en respectant les réglementations en vigueur.

Enfin, cette certification confirme que le bénéficiaire est apte à piloter un drone dans le contexte spécifique des métiers des médias et de la communication, en conformité avec les normes de la Direction Générale de l'Aviation Civile. Elle souligne la capacité à utiliser les drones non seulement comme un outil technique, mais aussi comme un moyen d'enrichir la narration visuelle, en assurant la sécurité des personnes et des biens.

Public visé :

Réalisateurs, producteurs, journalistes, photographes, professionnels du marketing et artiste et entrepreneur des métiers de l'audiovisuel, de la communication, de l'immobilier et tout autre activité visant à utiliser des drones pour enrichir la production de contenu visuel.



Environnement



Média/Communication



Sûreté



Industrie

Société TELEPILOTE SAS
5 place de l'adjudant Vincenot 75020 Paris
Siret : 802594887 RCS Paris Capital social 5000 euros

Organisme de formation
Numéro de déclaration d'activité 11 75 51962 75



Référentiel de certification

PILOTER UN DRONE DANS LE SECTEUR DU MEDIA ET DE LA COMMUNICATION

Prérequis d'entrée en formation :

- Avoir au moins 18 ans.
- Être impliqué professionnellement dans les secteurs des médias, de la communication, ou de l'audiovisuel, et nécessiter l'usage de drones pour la réalisation de contenus visuels innovants.
- Avoir un projet professionnel clairement défini impliquant l'utilisation de drones dans le cadre des médias et de la communication, avec l'objectif d'enrichir les compétences en pilotage de drones pour des applications spécifiques à ces domaines.

Prérequis d'inscription à la certification :

- Avoir suivi le parcours de formation de préparant à l'examen "Piloter un Drone dans le Secteur du Média et de la Communication" de 35h (*cursus intensif, pour ceux ayant déjà piloté un drone*) ou de 70h.
- Avoir un projet professionnel en lien avec la certification visée.
- Important : afin de pouvoir exercer comme télépilote de drone civil, le candidat devra s'enregistrer auprès de la Direction générale de l'aviation civile (DGAC) en catégorie OPEN ou SPECIFIC STS-1 et STS-2 et/ou S1 S2 S3 ou toute autre autorisation par la Direction générale de l'aviation civile (DGAC) en France et l'AESA pour l'Europe



Environnement



Média/Communication



Sûreté



Industrie

Société TELEPILOTE SAS
5 place de l'adjudant Vincenot 75020 Paris
Siret : 802594887 RCS Paris Capital social 5000 euros

Organisme de formation
Numéro de déclaration d'activité 11 75 51962 75



Référentiel de certification

PILOTER UN DRONE DANS LE SECTEUR DU MEDIA ET DE LA COMMUNICATION

REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
	Modalités d'évaluation	Critères d'évaluation
	<p>Évaluation en 5 phases. Mise en situation professionnelle reconstituée : A partir d'un dossier de mission contenant : l'adresse et la date envisagée de la mission, l'identification du sujet à filmer, le matériel utilisable dans le cadre d'une mission transmise par l'examineur jouant le rôle du client/du commanditaire, le/la candidat(e) doit :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Remplir un dossier mission en vérifiant la faisabilité règlementaire, 2. Préparer l'appareil pour la réalisation de la mission de prise de vue audiovisuelle 3. Réaliser la mission de captation de données en condition normale 4. Démontrer sa capacité à gérer des situations anormales 5. Vérifier et classer les données en vue de la livraison 	
<p>C.1. Réaliser les vérifications techniques et aéronautiques nécessaires et les procédures légales obligatoires afin de préparer un vol mission de prise de vues audiovisuel en respectant les éléments réglementaires d'exploitation d'un drone dans l'espace aérien et en conjuguant ces contraintes avec la demande du commanditaire.</p>	<p>1/ Le candidat doit instruire un dossier de vol mission, fourni par l'examineur comprenant l'adresse du site, la date prévue, l'objet à numériser, et le matériel utilisé, en vue d'une de prise de vue audiovisuelle par drone du point de vue règlementaire.</p> <p>Le dossier de préparation de mission devra contenir les informations suivantes : les caractéristiques, les contraintes et les exigences règlementaire à prendre en compte dans le cadre de la mission.</p>	<p>Le/La candidat(e) effectue la préparation du vol de la mission</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il/Elle applique les procédures de préparation de vol. - Il/Elle identifie la catégorie de vol adapté au cas pratique. - La compatibilité de l'aéronef avec la mission proposée est vérifiée. - Il/Elle assure l'isolement de la zone survolée et tient compte des caractéristiques de l'aéronef. - Les données aéronautiques, aérologiques et topographiques sont précises. - Il/Elle connaît la réglementation liée à la mission de



Environnement



Média/Communication



Sûreté



Industrie

Société TELEPILOTE SAS
 5 place de l'adjudant Vincenot 75020 Paris
 Siret : 802594887 RCS Paris Capital social 5000 euros

Organisme de formation
 Numéro de déclaration d'activité 11 75 51962 75



Référentiel de certification

PILOTER UN DRONE DANS LE SECTEUR DU MEDIA ET DE LA COMMUNICATION

	Durée : 1heure	télépilotage, les différentes autorisations, démarches et formulaires d'obtention sont identifiés et présentés.
C.1.1. Définir la zone de travail en fonction du cahier des charges et des contraintes imposées par la commande et la réglementation en élaborant une étude détaillée qui identifie les zones d'exclusion, la topographie du terrain et leur impact sur la mission, les incidences de l'aérogologie sur les conditions de vol		<p>Le/La candidat(e) instruit le dossier mission qui comporte les éléments indispensables à la préparation du vol :</p> <p>Il/elle indique :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● les conditions météorologiques (à la date du jour de l'examen) ● les performances de l'aéronef sans équipage à bord ● l'isolement de la zone survolée contrôlée au sol ● le scénario et/ou la catégorie ● le nom de la carte de référence aéronautique officielle ● la présence de CTR militaire et/ou civile et les distances par rapport aux zones aéroportuaires (DA et/ou DC) ● les zones à statut particulier, le réseau RTBA/AZBA et/ou SETBA/VOLTAC (ENR5.2) ● les informations SupAIP, les NOTAM ● la présence de No Fly Zone et/ou Géovigilance <p>- Les informations recueillies sur les sites officiels sont fiables et vérifiées.</p> <p>- Les données aéronautiques, aérogologiques et topographiques présentées sont exactes et précises.</p>
C.1.2. Identifier les interlocuteurs indispensables à l'obtention et la transmission des autorisations légales et		Le/La candidat(e) identifie les éléments incontournables du cadre réglementaire liés à la réalisation de la



Environnement



Média/Communication



Sûreté



Industrie

Société TELEPILOTE SAS
5 place de l'adjudant Vincenot 75020 Paris
Siret : 802594887 RCS Paris Capital social 5000 euros

Organisme de formation
Numéro de déclaration d'activité 11 75 51962 75



Référentiel de certification

PILOTER UN DRONE DANS LE SECTEUR DU MEDIA ET DE LA COMMUNICATION

réglementaires pour la réalisation de la mission de survol en drone en effectuant l'ensemble des démarches administratives nécessaires à la réalisation du vol.		mission : Les différentes autorisations réglementaires sont identifiées, et les interlocuteurs sont nommés.
C.1.3. Vérifier la compatibilité du drone télépiloté avec les objectifs de la mission afin de garantir l'adéquation du matériel avec la mission en s'assurant que la charge utile et la masse en opération sont compatibles avec l'aéronef et le scénario retenu pour la mission de captation.		Le/La candidat(e) vérifie la compatibilité de l'aéronef avec le scénario/catégorie proposé : - L'adéquation entre la charge utile et la MMD (Masse Maximale au Décollage) est vérifiée et contrôlée, - Les documents légaux de vérification de la conformité du drone (<i>attestation de conception ou de classification</i>) sont connus et nommés, Les systèmes d'identification de l'appareil sont nommés et vérifiés.
C.1.4. Évaluer les risques techniques et environnementaux potentiels sur la zone de travail afin de garantir la sécurité des personnes et des biens en prévoyant la mise en place de procédures adaptées de sécurité (<i>procédure de perte de contrôle, d'atterrissage d'urgence, de conduite à tenir en cas de panne, etc.</i>)		- Les risques environnementaux sont repérés (<i>exemple : présence de lignes à très haute tensions et/ou d'éoliennes</i>) à partir de la carte officielle, Les procédures de sécurité liées aux risques techniques et environnementaux sont connues et nommées,
C.2. Préparer le drone et la caméra embarquée dans le but de réaliser une captation audiovisuelle en contrôlant l'état de fonctionnement de l'appareil, en effectuant les réglages logiciels et en définissant précisément la zone de travail.	2/ Le/la candidat(e) doit ensuite préparer l'aéronef pour réaliser la mission de prise de vue attribuée Préparation de l'appareil pour la réalisation de la mission de prise de vue : Le/La candidat(e) est amené à vérifier, préparer, et procéder aux réglages et aux vérifications techniques et de sécurité d'un drone de travail et de sa caméra embarquée dans le but de réaliser la mission	Le/La candidat(e) effectue le contrôle, les réglages et la préparation de son aéronef et de la caméra embarquée pour produire des conforme à la production audiovisuelle.
C.2.1. Vérifier l'état mécanique, électrique et électronique de l'appareil et des éléments amovibles afin de s'assurer de l'état général de fonctionnement du drone en appliquant les procédures de contrôle et de vérifications		Le/La candidat(e) procède aux vérifications techniques préalables du drone : - La préparation du vol de l'aéronef est effectuée selon les préconisations constructeur : elle est complète :



Environnement



Média/Communication



Sûreté



Industrie

Société TELEPILOTE SAS
5 place de l'adjudant Vincenot 75020 Paris
Siret : 802594887 RCS Paris Capital social 5000 euros

Organisme de formation
Numéro de déclaration d'activité 11 75 51962 75



Référentiel de certification

PILOTER UN DRONE DANS LE SECTEUR DU MEDIA ET DE LA COMMUNICATION

de sécurité préalables à la réalisation de la mission	décrite dans le dossier de mission Durée : 30 minutes	<ul style="list-style-type: none"> • Tous les points clés et éléments amovibles sont vérifiés (<i>batteries, hélices, moteur, connecteurs, liaison avec la radio et fixations de tous les éléments amovibles</i>) • L'autonomie de la batterie est vérifiée et adaptée à la mission à réaliser, <p>La calibration des instruments est conforme aux préconisations du constructeur</p>
C.2.2. Réaliser les opérations de contrôle des systèmes de sécurité et d'identification du drone afin de garantir le bon déroulement du vol en effectuant les vérifications de fiabilité des systèmes et en établissant une procédure de contrôle adaptée.		<p>Le/La candidat(e) effectue les opérations de contrôle des systèmes de sécurité du drone :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les systèmes de sécurité du drone sont connus et nommés (<i>système de sauvegarde, coupe-circuits, système de protection limitant l'énergie à l'impact</i>), <p>Le fonctionnement du système d'identification à distance est vérifié</p>
C.2.3. Réaliser les ajustements et configurations nécessaires des équipements de capture d'image du drone pour effectuer la collecte des données, tout en respectant les procédures de contrôle réglementaires.		<p>Le/La candidat(e) réalise les opérations de réglages et de paramétrage vidéo et photographiques du drone :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les réglages de capteur sont précis et prennent en compte les exigences techniques de la mission définie, - La taille de l'image et le format sont correctement réglés en fonction des attendus du cahier des charges de la mission, - Les vérifications techniques liées au paramétrage des outils de prise de vue sont précises et conformes au cadre de la mission. - La sécurisation, le contrôle de l'horizontalité et, le cas échéant, la calibration de la nacelle du capteur sont



Environnement



Média/Communication



Sûreté



Industrie

Société TELEPILOTE SAS
5 place de l'adjudant Vincenot 75020 Paris
Siret : 802594887 RCS Paris Capital social 5000 euros

Organisme de formation
Numéro de déclaration d'activité 11 75 51962 75



Référentiel de certification

PILOTER UN DRONE DANS LE SECTEUR DU MEDIA ET DE LA COMMUNICATION

		effectués avec précision,
C.3. Réaliser l'ensemble des captations vidéo de la mission de vol à l'aide du drone en appliquant des contrôles en vol, les réglages et les procédures garantissant la sécurité des biens et des personnes pour recueillir les données conformes prévues au cahier des charges du projet média et de communication	<p>3/ Le/La candidat(e) doit réaliser la mission de prise de vue de selon les éléments définis par l'examineur</p> <p>Réalisation de la mission en condition normale : Durée : 40 minutes</p> <p>Le/La candidat(e) doit télépiloter le drone dans le but de réaliser la mission de prise de vue captation de données demandée :</p> <p>Pour cela, il devra :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Préparer sa zone de vol, réaliser une réunion préparatoire, vérifier et régler les fonctionnalités de l'appareil et les capteurs vidéo ○ Réaliser la captation de données précises en toute conformité ○ Réaliser un débriefing oral devant l'examineur 	<p>Le/La candidat(e) réalise des prises de vue aérienne précises en prenant considération la zone travail, les particularités du bâti et les tiers présents dans la zone de vol.</p>
C.3.1 Préparer matériellement la zone de travail afin de garantir l'exécution du vol de modélisation selon les règles de sécurité en vigueur en délimitant la zone d'exclusion contrôlée au sol, les repérages au sol, les zones de décollage et d'atterrissage		<p>Le/La candidat(e) réalise la préparation matérielle de la zone de travail dans le cadre de la mission à réaliser :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le repérage de la zone d'atterrissage est effectué et matérialisé dans le respect des règles de sécurité. - Toutes les personnes participant à l'exploitation et présentes dans la zone de l'exploitation ont été informées des risques et ont expressément accepté de participer. - Aucun tiers ne participant pas à l'exploitation n'est présent lors du vol. - Le repérage de la zone de décollage et des repères naturels est effectué afin d'anticiper les aléas de pilotage, - La zone de vol est préalablement définie et délimitée en tenant compte des obstacles éventuels. - Le balisage de la zone d'exclusion contrôlée au sol réalisé est exact et tient compte des caractéristiques de l'aéronef et des caractéristiques de la mission à effectuer : la zone d'exclusion contrôlée au sol est adaptée à la mission,



Environnement



Média/Communication



Sûreté



Industrie

Société TELEPILOTE SAS
 5 place de l'adjudant Vincenot 75020 Paris
 Siret : 802594887 RCS Paris Capital social 5000 euros

Organisme de formation
 Numéro de déclaration d'activité 11 75 51962 75



Référentiel de certification

PILOTER UN DRONE DANS LE SECTEUR DU MEDIA ET DE LA COMMUNICATION

		<ul style="list-style-type: none"> - Les limitations de distance et de hauteur sont correctement réglées compte tenu du scénario défini pour la mission à réaliser
<p>C.3.2. Réaliser une réunion préparatoire d'information des tiers afin de présenter l'ensemble des règles de sécurité à observer en expliquant aux personnes se trouvant dans ou autour de la zone de travail, les risques encourus et la conduite à tenir durant l'opération de prise de vue aérienne, en adaptant sa communication aux personnes présentes (incluant les personnes en situation de handicap).</p>		<p>Le/La candidat(e) gère l'organisation et le déroulement d'une réunion préparatoire d'information :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il/Elle délivre oralement une information claire, détaillée et précise permettant aux participants de repérer les zones d'atterrissage et de décollage, la zone d'exclusion des tiers, et de comprendre les règles à observer sur la zone de vol, - Il/Elle répond de manière concise, précise, compréhensible et adaptée aux questions posées par les participants sur les consignes de sécurité, <p>Le/La candidat(e) transmet une information et une communication précise et adaptée sur la situation et les interlocuteurs présents notamment avec des personnes en situation de handicap.</p>
<p>C.3.3. Procéder aux opérations de vérification des fonctionnalités du drone en réalisant les contrôles réglementaires au démarrage de l'appareil (<i>mise en tension, état de la batterie</i>) et les manœuvres de stabilisation de l'appareil en vol (<i>contrôle des commandes</i>)</p>		<p>Le/La candidat(e) effectue l'ensemble des vérifications des fonctionnalités de l'appareil à son démarrage.</p> <ul style="list-style-type: none"> - La vérification de l'orientation correcte du drone est effectuée, - La séquence de mise en route est respectée (radiocommande puis drone) et exécutée selon les préconisations de la checklist de l'opérateur, - Les paramètres de la batterie sont vérifiés avant la mise en route de l'aéronef (<i>contrôle du niveau de la</i>



Environnement



Média/Communication



Sûreté



Industrie

Société TELEPILOTE SAS
5 place de l'adjudant Vincenot 75020 Paris
Siret : 802594887 RCS Paris Capital social 5000 euros

Organisme de formation
Numéro de déclaration d'activité 11 75 51962 75



Référentiel de certification

PILOTER UN DRONE DANS LE SECTEUR DU MEDIA ET DE LA COMMUNICATION

		<p><i>batterie, de la tension totale et par cellule),</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Il/Elle réalise les vérifications nécessaires sur le positionnement des personnes présentes sur la zone de travail : elles sont clairement et précisément explicitées. - Il/Elle réalise distinctement l'annonce orale relative à la mise en route, <p>Le test de vérification et de contrôle des commandes en vol est réalisé selon la procédure : les 3 axes (<i>lacet, tangage, roulis, à faible débattement</i>) sont testés en restant dans la zone de décollage et à faible hauteur.</p>
<p>C.3.4. Réaliser la vérification et les réglages des capteurs vidéo dans le but d'assurer des prises de vue conformes et exploitables en procédant à leur pré-paramétrage en vol stationnaire.</p>		<p>Le/La candidat(e) démontre sa capacité à pré paramétrer les matériels de captage vidéo en vol stationnaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le pré-paramétrage du capteur photographique est effectué en vol stationnaire, - la netteté souhaitée est contrôlée - la qualité des images est conforme
<p>C.3.5. Réaliser les opérations de captation vidéo en drone prévues au cahier des charges en respectant les règles de sécurité, la zone de travail et d'exclusion définies et en effectuant les manœuvres nécessaires à la réalisation de la mission (vol stationnaire et vers l'avant, montée et descente à partir du vol horizontal, virages en vol horizontal autour d'un point d'intérêt en conservant une distance définie par rapport aux obstacles à vitesse constante) en vue et hors vue.</p>		<p>Le/la candidat(e) démontre sa capacité à effectuer des opérations de captation vidéo en respectant le cadre technique et réglementaires de la mission.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les règles de sécurité à observer sur la zone de travail sont connues et respectées, - La conduite du vol est fluide et la vitesse constante, - Le/la candidat(e) réalise les manœuvres de prise de vue prévues au cahier des charges et au dossier mission :



Environnement



Média/Communication



Sûreté



Industrie

Société TELEPILOTE SAS
5 place de l'adjudant Vincenot 75020 Paris
Siret : 802594887 RCS Paris Capital social 5000 euros

Organisme de formation
Numéro de déclaration d'activité 11 75 51962 75



Référentiel de certification

PILOTER UN DRONE DANS LE SECTEUR DU MEDIA ET DE LA COMMUNICATION

		<ul style="list-style-type: none"> - Il/elle effectue un plan de travelling avant combinant montée et descente avec correction du tilt afin que le sujet reste au centre de l'écran, - Il/elle effectue un plan dit de POI (Point Of Interest) nécessitant la réalisation de virages en vol horizontal autour d'un point d'intérêt tout en veillant à en conserver une distance définie par rapport aux obstacles à vitesse constante et en maintenant le sujet au centre de l'écran en hors vue.
<p>C.3.7. Procéder à l'atterrissage du drone dans la zone prévue en vérifiant que son exécution peut s'effectuer en toute sécurité et en appliquant les règles techniques de pilotage appropriées à cette opération.</p>		<p>Le/La candidat(e) procède à l'atterrissage du drone dans le respect des règles de sécurité et appliquant les techniques de pilotage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il/Elle effectue une annonce verbale clairement audible avant l'atterrissage de l'appareil, - Le positionnement du drone pour l'atterrissage est correct et maîtrisé : l'appareil est orienté dans l'axe du pilote sans inversion de commande, - La vérification de la disponibilité effective de la zone d'atterrissage est réalisée avant la réalisation de la manœuvre, - La manœuvre d'atterrissage du drone est effectuée en appliquant les techniques de pilotage appropriées, - Il/Elle effectue une annonce verbale claire, audible et précise lors de la coupure des moteurs - Le/La candidat(e) utilise en direction des personnes présentes, en situation de handicap ou non, une communication adaptée aux manœuvres à exécuter et aux conditions de sa réalisation.



Environnement



Média/Communication



Sûreté



Industrie

Société TELEPILOTE SAS
5 place de l'adjudant Vincenot 75020 Paris
Siret : 802594887 RCS Paris Capital social 5000 euros

Organisme de formation
Numéro de déclaration d'activité 11 75 51962 75



Référentiel de certification

PILOTER UN DRONE DANS LE SECTEUR DU MEDIA ET DE LA COMMUNICATION

<p>C.4. Télépiloter l'aéronef en conditions techniques anormales afin d'assurer le maintien du contrôle de l'appareil et des conditions de sécurité du vol en gérant les imprévus et les aléas techniques et environnementaux et en réalisant l'ensemble des opérations et des vérifications post-vol réglementaires.</p>	<p>4/ Réalisation d'une mission en conditions anormales (simulé) : à partir d'un problème technique ou environnemental choisi par l'évaluateur, le/la candidat(e) doit procéder à la gestion du problème et assurer l'atterrissage de l'appareil en sécurité en hors vue et expliquer les procédures d'urgences :</p> <p>Durée : 20 minutes</p>	<p>Le/La candidat(e) télépilote un drone présentant une anomalie technique et doit assurer l'atterrissage en sécurité de l'appareil sur la zone dédiée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les procédures d'urgence en conditions techniques et environnementales anormales sont connues et explicitées, - Il/Elle applique et exécute les procédures et manœuvres adaptées à la situation rencontrée permettant d'assurer la sécurité du vol, - Il/Elle réalise les manœuvres adaptées à la situation rencontrée permettant l'atterrissage du drone sur la zone prévue, - Il/Elle applique la procédure d'arrêt de l'appareil en respectant les données du constructeur, - L'anomalie est clairement identifiée et nommée, - Le compte rendu présenté est précis et rend compte de la situation avec exactitude.
--	---	---



Environnement



Média/Communication



Sûreté



Industrie

Société TELEPILOTE SAS
5 place de l'adjudant Vincenot 75020 Paris
Siret : 802594887 RCS Paris Capital social 5000 euros

Organisme de formation
Numéro de déclaration d'activité 11 75 51962 75



Référentiel de certification

PILOTER UN DRONE DANS LE SECTEUR DU MEDIA ET DE LA COMMUNICATION

<p>C.4.1. Gérer un évènement imprévu (<i>incursions terrestres ou aériennes, y compris de drones, dans la zone d'opération</i>) afin d'assurer la sécurité des personnes en appliquant les procédures de sécurité nécessaires et réglementaires</p>		<p>Le/La candidat(e) gère un évènement imprévu et à apporter une réponse adaptée à la situation rencontrée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La procédure et les actions à réaliser en cas d'incursion de tiers terrestres ou aériens sont connues et expliquées, - Le réglage technique comportemental du drone en cas de perte de liaison (<i>retour au point de décollage, stabilisation et/ou atterrissage</i>) est explicité en fonction de la zone d'exploitation, - Il/Elle effectue un test de fonctionnement du système de coupure moteur au sol avant décollage
<p>C.4.2. Gérer efficacement une situation anormale et/ou dangereuse pendant le télépilotage (<i>perte de vue, perte de contrôle, perte du signal GNSS, sortie de zone, problème électrique, obligation de reprise de contrôle manuel</i>) en effectuant les manœuvres et procédures de sécurité adaptées à la situation rencontrée.</p>		<p>Le/La candidat(e) gère une situation de vol anormale et/ou dangereuse :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les manœuvres à réaliser en cas de perte de liaison GNSS sont expliquées, - Les principales procédures d'urgence et de sureté à appliquer en situation de perte de vue du drone et/ou de problème technique en vol sont connues et expliquées avec précision, - Les principales procédures à respecter en cas d'aléa climatique survenant pendant le vol sont connues et expliquées.
<p>C.4.3. Piloter le retour de l'aéronef ayant quitté involontairement la zone « En Vue Directe - VLOS » en vue indirecte afin de procéder à son atterrissage en sécurité en</p>		<p>Le/La candidat(e) gère le télépilotage du drone au cours d'une situation anormale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il/Elle applique efficacement les procédures et



Environnement



Média/Communication



Sureté



Industrie

Société TELEPILOTE SAS
5 place de l'adjudant Vincenot 75020 Paris
Siret : 802594887 RCS Paris Capital social 5000 euros

Organisme de formation
Numéro de déclaration d'activité 11 75 51962 75



Référentiel de certification

PILOTER UN DRONE DANS LE SECTEUR DU MEDIA ET DE LA COMMUNICATION

<p>effectuant le vol en immersion et en réalisant les manœuvres adaptées</p>		<p>manœuvres permettant d'assurer la sécurité du vol,</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les annonces verbales réglementaires et la vérification visuelle de la zone d'atterrissage sont effectuées avant l'atterrissage, - L'atterrissage hors vue du drone est réalisé avec précision et en sécurité sur la zone déterminée, - Il/Elle démontre sa capacité à reprendre le contrôle de l'aéronef en cas sortie involontaire de la zone de travail.
<p>C.4.4. Procéder à la vérification technique générale du drone dans le but de contrôler son état général en réalisant une inspection détaillée et en respectant les procédures indiquées dans le manuel du fabricant</p>		<p>Le/La candidat(e) effectue les vérifications techniques générales du drone dans un contexte technique de post vol anormal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La procédure de mise hors tension de l'aéronef est effectuée et respectée, - La vérification physique de l'état général du drone et des éléments amovibles est réalisée de manière précise et respecte la procédure préconisée par le manuel du fabricant, - Les constatations d'anomalies potentiellement observées sont réalisées et précisément nommées.



Environnement



Média/Communication



Sûreté



Industrie

Société TELEPILOTE SAS
5 place de l'adjudant Vincenot 75020 Paris
Siret : 802594887 RCS Paris Capital social 5000 euros

Organisme de formation
Numéro de déclaration d'activité 11 75 51962 75



Référentiel de certification

PILOTER UN DRONE DANS LE SECTEUR DU MEDIA ET DE LA COMMUNICATION

<p>C.4.5 Réaliser un débriefing et un compte rendu d'événement à la suite d'une situation anormale ou d'une anomalie constatée durant le vol en identifiant et en respectant les procédures règlementaires.</p>		<p>Le/La candidat(e) délivre, en direction des personnes présentes, en situation de handicap ou non, un ensemble d'informations précises et explicitées dans le cadre d'un évènement anormal ou d'une anomalie constatée durant le vol :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les procédures règlementaires d'urgence sont connues et clairement explicitées selon le type d'anomalie ou d'incident rencontré (<i>perte de liaison vidéo, incident mécanique, incidents environnementaux tel qu'une intrusion</i>), - Les interlocuteurs à contacter sont connus et nommés en fonction du type d'anomalie ou d'incident rencontrés, - Les documents règlementaires, à savoir le compte rendu d'évènement de sécurité et son guide sont utilisés en fonction du type d'anomalie ou d'incident rencontrés.
<p>C.5. Extraire les données captées durant le vol en drone, réalisé dans le cadre d'un projet média et/ou communication afin d'exploiter et de livrer l'ensemble des informations récoltées, en les classifiant et en vérifiant la qualité et la conformité des images et/ou des captations vidéo par rapport au cahier des charges.</p>	<p>5/ Vérification et classifications des données vidéo captées</p> <p>Le candidat doit visionner les données, les classier, les nommer, vérifier leur qualité et leur adéquation au cahier des charges</p> <p>Durée : 10 minutes</p>	<p>Le/la candidat(e) démontre sa capacité à extraire des données vidéo captées en vue de leur exploitation et de leur livraison au client dans le cadre du cahier des charges préalablement établi</p>
<p>C.5.1. Procéder aux opérations de classification et de nommage des données récoltées afin d'organiser leur traitement en visionnant et en répertoriant l'ensemble des captations d'images et/ou de vidéo.</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Les données récoltées sont toutes vérifiées et nommées par le/la candidat(e), - Les données récoltées sont correctement et précisément répertoriées par le/la candidat(e) afin



Environnement



Média/Communication



Sûreté



Industrie

Société TELEPILOTE SAS
5 place de l'adjudant Vincenot 75020 Paris
Siret : 802594887 RCS Paris Capital social 5000 euros

Organisme de formation
Numéro de déclaration d'activité 11 75 51962 75



Référentiel de certification

PILOTER UN DRONE DANS LE SECTEUR DU MEDIA ET DE LA COMMUNICATION

		d'en assurer leur exploitation
C.5.2 Vérifier la qualité technique audiovisuelle et la conformité au cahier des charges des données extraites afin d'assurer la livraison des prises de vue réalisées en contrôlant les paramètres de format, de taille et d'exposition du sujet et en contrôlant la fluidité des mouvements de caméra.		<ul style="list-style-type: none"> - La qualité audiovisuelle des données images et/ou vidéos recueillies est vérifiée et conforme au niveau qualitatif défini par le cahier des charges, - La conformité au cahier des charges des données est précise et vérifiée, - Le contrôle des paramètres de format et de tailles des données captées est effectué, - Le contrôle de la fluidité des mouvements de caméra est réalisé



Environnement



Média/Communication



Sûreté



Industrie

Société TELEPILOTE SAS
5 place de l'adjudant Vincenot 75020 Paris
Siret : 802594887 RCS Paris Capital social 5000 euros

Organisme de formation
Numéro de déclaration d'activité 11 75 51962 75

